

**SEANCE DU 03 AVRIL 2025**

**AVIS N°22**

**Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;  
**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

**Demande de Direction ou Codirection de thèse sans HDR**

<b>NOM doctorant(e)</b>	<b>Prénom doctorant(e)</b>	<b>Titre de la thèse</b>	<b>Ecole Doctorale</b>	<b>Directeur de thèse de l'université d'Aix-Marseille</b>	<b>Lieu d'exercice du Directeur</b>	<b>Nom du Codirecteur de la Thèse</b>	<b>Lieu d'exercice du Codirecteur</b>	<b>Avis de la Commission de la Recherche du 03/04/2025</b>
PERRICHER	Antoine	Vulnérabilité thermique des communautés multi-trophiques : du niveau individuel à la structure des réseaux trophiques	251 Sciences de l'environnement	SENTIS Arnaud CR CNRS non HDR	RECOVER UMR 1467			<b>Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés</b>

Fait à Marseille, le 03/04/2025,

Diffusion :  
DFD

Pour le Président et par délégation  
Le Vice-président Recherche  
d'Aix-Marseille Université  
Stefan ENOCH

